

CE QU'IL NE FAUT PAS INSCRIRE SUR TON CV



N'écris pas
***Curriculum
Vitae*** en
entête.

Ta **situation
conjugale**
relève du
domaine
privé.

À moins de
vouloir être
mannequin ou
acteur, ne
mets pas de
photo !

Évite les sources
de discrimination
et n'inscris pas ton
âge, ton **origine
ethnique**, ta
religion, etc.

N'inscris pas
la raison pour
laquelle tu as
quitté ton
emploi.

Évite de mentionner un salaire
désiré, sauf si l'employeur
te le demande.
Réponds : concurrentiel
ou à négocier.



ÉVITE À TOUT PRIX

- Un CV de plus de 2 pages
- Un CV recto-verso
- Un papier de mauvaise qualité ou de couleur
- Des fautes d'orthographe, fautes de frappe ou corrections à la main
- Des informations qui se répètent
- L'exagération et la prétention
- Les mensonges
- Des tableaux et des dessins compliqués
- Un CV froissé ou sali, une mauvaise photocopie

Donne tes
références
seulement
lorsqu'on te le
demande.